



Enseignants-chercheurs: nouvelle mobilisation jeudi

Par L'EXPRESS.fr, publié le 03/03/2009 17:04 - mis à jour le 03/03/2009 17:56

Valérie Pécresse, la médiatrice Claire Bazy-Malaurie, les présidents d'universités et certains syndicats ont discuté ce mardi de la réécriture du projet de décret réformant le statut des enseignants-chercheurs. Un appel à manifester jeudi a été lancé par la coordination nationale des universités et une large intersyndicale de l'enseignement supérieur.

Enseignants-chercheurs et étudiants s'apprêtent à descendre une nouvelle fois dans la rue jeudi, partout en France, pour protester contre les réformes dans l'enseignement, tandis que Valérie Pécresse essaie de déminer le terrain en négociant avec une partie des syndicats. L'appel à manifester a été lancé par la coordination nationale des universités, puis par une large intersyndicale de l'enseignement supérieur - des syndicats de la FSU, CGT, FO, Unsa Education, Sgen-CFDT, Solidaires - les collectifs Sauvons l'université, Sauvons la recherche, et les étudiants de l'Unef. Des manifestations sont prévues dans les principales villes de France. A Paris, le parcours, en cours de négociation avec la préfecture, devrait partir de Denfert-Rochereau à 15H, en direction de Sèvres-Babylone.

Toujours pas de sortie de crise

Les organisateurs demandent le retrait du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs, dont la réécriture faisait l'objet de négociations au ministère de l'Enseignement supérieur ce mardi. Ils réclament aussi le retrait de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du 1^{er} et 2nd degré, la restitution des postes supprimés au budget 2009 et l'"arrêt du démantèlement des organismes de recherche".

Alors que le mouvement des enseignants-chercheurs est entré dans sa cinquième semaine, quelle sera l'ampleur de la mobilisation jeudi? Les cortèges de la précédente journée de manifestations, le 26 février, étaient moins fournis que lors des précédentes journées: entre 17 000 et 33 000 personnes, selon les sources étaient descendues dans la rue, contre par exemple entre 43 000 et 100 000 le 10 février.

Un accord sur les grands "principes"

Vendredi dernier, un premier round de négociations avait permis aux acteurs de se mettre d'accord sur de grands "principes" devant présider à la rédaction d'un nouveau décret. Parmi ces principes, la modulation de service d'un enseignant-chercheur (la répartition de son emploi du temps entre enseignement, recherche et autres activités), qui sera du ressort de l'université, ne pourra être mise en oeuvre "sans l'accord de l'intéressé". Cette précision, qui n'existait pas dans la première version, décriée, du projet de décret, vise à rassurer les enseignants-chercheurs qui craignaient la toute puissance des présidents d'université. Par ailleurs, l'évaluation ne sera pas confiée aux universités de manière transitoire, en attendant la réorganisation du Conseil national des universités (CNU, composé de pairs), comme le prévoyait la première version.

Après l'annonce la semaine dernière par le Premier ministre du gel des suppressions de postes dans les universités en 2010 et 2011, le gouvernement entend trouver au plus vite une sortie de crise. Ce mardi, une nouvelle rencontre portant sur la réécriture du projet de décret réformant le statut des enseignants-chercheurs a réuni la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse, la médiatrice

Claire Bazy-Malaurie, les présidents d'universités d'abord. Une autre a débuté en début d'après-midi avec les syndicats hormis le principal, le Snesup-FSU. Celui-ci a en effet refusé à nouveau de participer, jugeant "trop restreint" le périmètre des discussions. Etaient en revanche présents le Sgen-CFDT, Sup'Recherche Unsa, et Autonome-Sup.

Les discussions devaient permettre de commencer la réécriture du projet de décret proprement dit, selon le ministère. Présidents d'université et syndicats attendent aussi des réponses sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.